

Délibération N°2016/ 0054

Membres en exercice 14 Présents 11 ; prorogation 2 ; Vote POUR: 12 Vote CONTRE 0 abstentions 0

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 14 décembre 2016

L'an deux mille seize le 14 décembre à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI maire.

Date de convocation : 07 décembre 2016

Présents : AMAT Nadine, BÉ Olivia, FOUCART Gauthier, MAJOREL Julien MEILLERE Jérôme, PALMERO-DIAGUE Nathalie, ROUAULT Sabrina, SANTALUCIA Olivier, VERGÉ Faustina, ZANETTI Laurent.

Absent : DARDENNE Élodie, DUMONT Didier FRANCOIS-MILHORAT Valérie donne pouvoir à ROUAULT Sabrina, POTIÉ Simon donne pouvoir à ZANETTI Laurent.

Secrétaire de séance : VERGÉ Faustina

Réactualisation des Tarifs salle des Fêtes 2018

M le maire expose la délibération du 21 janvier 2015 et propose de l'actualiser et de le préciser comme suit :

UTILISATEUR	TARIF + Ménage fait l'utilisateur	Caution à la réservation	Caution ménage	ELECTRICITE	
				Hiver H.P. 0.14€/ KW H.C. 0.09€/ KW	Eté H.P. 0.04€/ KW H.C. 0.03€/ KW
Particuliers Burgaudains	180.00 €	2 000.00 €	0.00 €		OUI
Particuliers Extérieurs	500.00 €	2 000.00 €	0.00 €		OUI
Associations Burgaudaines	0.00 €	0.00 €	80.00 €		NON
Autres Associations	200.00 €	2 000.00 €	0.00 €		OUI



- La mise à disposition payante est affectée à l'article 7083.
- Le maire est autorisé à porter à l'encaissement les cautions, et à appliquer un tarif des charges. Celui-ci est égal à celui supporté par la mairie, dans le cas du chauffage et d'une utilisation non conventionnelle de l'eau ou de l'électricité suivant relevé du comptage. Les frais de remise en état ou de remplacement de matériel détérioré ou disparu s'imputeront également dans les charges de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat au maire pour l'application de ces tarifs au **01 janvier 2018**.

Certifié exécutoire
Publié
déposé en préfecture,
Le

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme, le 09/03/2017
le maire

Mr ZANETTI Laurent

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
Gauthier FOU CART

